

REJOIGNEZ-NOUS
ASSOCIATION PRIVÉE, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.
 À remplir au verso et à renvoyer dès aujourd'hui, accompagné de votre règlement à l'association Prévention Routière, 4 rue de Ventadour, 75001 Paris





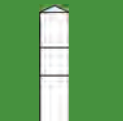




PANONCEAUX

Placé sous un panneau, un panonceau donne des indications complémentaires.

 Arrêt et stationnement interdits sauf GIG (Grand Invalide de Guerre) ou GIC (Grand Invalide Civil)	 Danger situé à 50m	 Vitesse limitée à 50km/h pour les véhicules de transport de marchandises	 Sens interdit sauf aux cyclistes
Application des prescriptions du stationnement et de l'arrêt			
			
Panonceaux représentant une intersection, le trait large indique la branche prioritaire			

BALISES

Les balises matérialisent l'emplacement d'un danger particulier.

 Balise de virages	 Balise de virages	 Tête d'îlot directionnel à contournement par la droite	 Manche à air indiquant la direction du vent
 Balise de virages	 Signalisation de position des intersections	 Balises pour passages à niveau	 Renforcement d'un marquage permanent
 Balise de muoir, signalant la divergence des voies			



Association Prévention Routière
Centre National
4, rue de Ventadour – 75001 Paris
Tél. : 01 44 15 27 00
www.preventionroutiere.asso.fr



Assureurs Prévention
26, boulevard Haussmann – 75009 Paris
Tél. : 01 42 47 90 00
www.assureurs-prevention.fr

 Retrouvez-nous sur Facebook

SIGNALISATION D'INDICATION

Carrés à fond bleu, ces panneaux délivrent des indications utiles à la conduite. Barrés de rouge, ils annoncent la fin de cette indication.

 Circulation à sens unique	 Impasse	 Priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse	 Passage pour piétons
 Vitesse conseillée	 Emplacement d'arrêt d'urgence	 Affectation des voies	 Voie de détresse à droite
 Début d'une section d'autoroute	 Paiement auprès d'un péagiste	 Paiement automatique par pièces de monnaie	 Paiement par abonnement
 Double-sens cyclable	 Fin d'aire piétonne	 Route à accès réglementé	 Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles
 Zone de rencontre	 Zone verte	 Entrée d'un tunnel : interdiction de faire demi-tour, de s'arrêter et stationner en dehors des emplacements prévus, obligation d'allumer ses feux	 Risque d'incendie

INFORMATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ces panneaux de forme rectangulaire rappellent des informations relatives à la sécurité et à la vitesse.

 vérifiez votre distance de sécurité	 1 trait danger	 2 traits sécurité
--	---	--

Panneaux utilisés successivement pour rappeler les distances de sécurité à respecter sur autoroute et route à deux fois deux voies et carrefours dénivelés












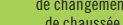

SIGNALISATION DE SERVICE

Carrés blancs bordés de bleu, ces panneaux informent l'usager de la présence d'équipements et de services.

 Poste de secours	 Installation accessible aux personnes handicapées	 Station de gonflage, hors station-service, dont l'usage est gratuit	 Poste de distribution de carburant ouvert 7j/7 et 24h/24
 Emplacement pour pique-nique	 Auberge de jeunesse	 Chambre d'hôte ou gîte	 Hôtel ouvert 7j/7
 Point de vue	 Lieu d'information sur les services ou activités touristiques	 Point de détente	 Point de départ d'un itinéraire pédestre

SIGNALISATION TEMPORAIRE

A fond jaune, ces panneaux signalent un fait temporaire (travaux, obstacles, déviation...).

 Travaux	 Autre danger (précisé ou non)	 Chaussée rétrécie	 Chaussée glissante
 Projetion de gravillons	 Embouteillage	 Signal lumineux mobile d'un rétrécissement temporaire de chaussée	 Travaux sur 15 km
 Accident	 Signaux de régulation manuelle de la circulation	 Direction de déviation avec mention de la ville	 Indication de chantier important ou autres situations
 Présignalisation de changement de chaussée	 Présignalisation de déviation	 Signaux tricolores temporaires	

MEMENTO

CONNAÎTRE LES PRINCIPAUX PANNEAUX



Je joins mon chèque à l'ordre de l'association Prévention Routière

OUI, je souhaite vous aider et je fais un don d'un montant de : 20 € 35 € 50 € Autre

Je complète mes coordonnées : Mme Mlle M. Nom

Prénom :

Code postal :

Ville :

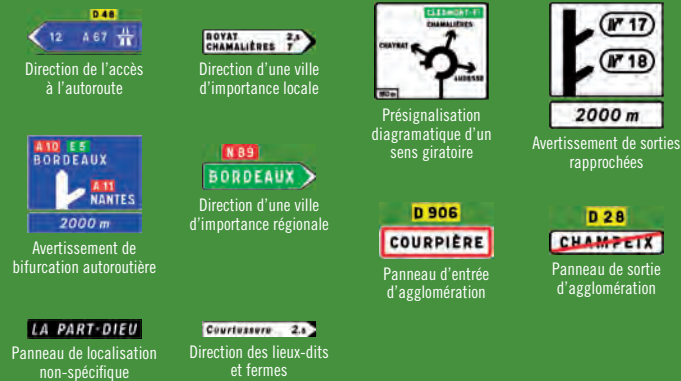
Je souhaite recevoir la newsletter de l'association Prévention Routière, voici mon e-mail :

NB : Tout don adressé à l'association Prévention Routière, association reconnue d'utilité publique, donne droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant versé (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Un reçu fiscal vous sera envoyé prochainement. Vous pouvez également faire un don en ligne sur www.preventionroutiere.asso.fr

12DEP1

SIGNALISATION DE DIRECTION ET DE LOCALISATION

Ces panneaux rectangulaires aident à choisir la route à suivre ou renseignent sur la destination. Les rectangles terminés par une pointe indiquent une direction.

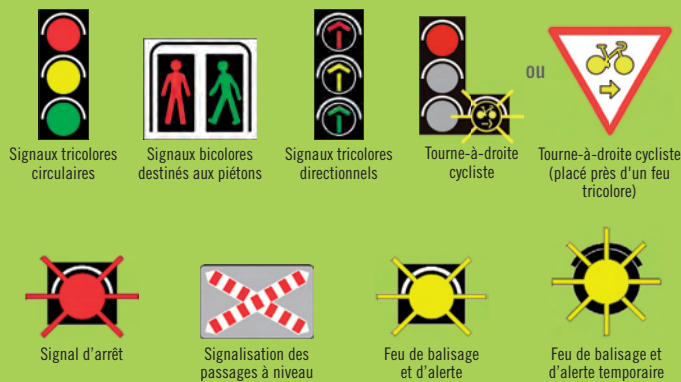


SIGNALISATION TOURISTIQUE



FEUX ET PASSAGES À NIVEAU

En fonction de l'infrastructure ou du trafic, l'implantation de feux peut être nécessaire.



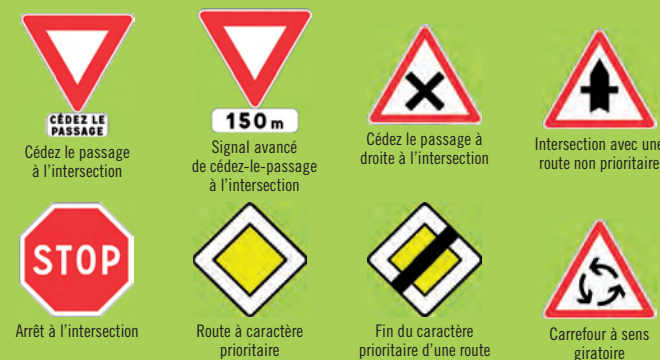
SIGNALISATION D'OBLIGATION

Ronds à fond bleu, ces panneaux imposent à l'utilisateur certains comportements. Barrés de rouge, ils mettent fin à cette obligation.

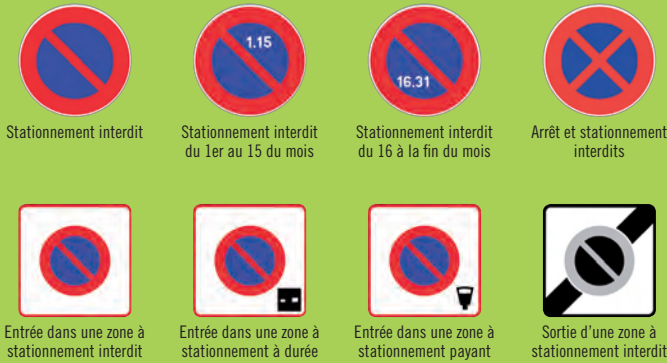


SIGNALISATION D'INTERSECTION ET DE PRIORITÉ

La priorité à droite est la règle de principe. Lorsque ce n'est pas le cas, ces panneaux précisent les règles à respecter.



SIGNALISATION DE STATIONNEMENT



SIGNALISATION DE DANGER

Triangulaires et bordés de rouge, ces panneaux annoncent par un symbole le danger potentiel. Ils imposent une vigilance particulière et bien souvent un ralentissement.



SIGNALISATION D'INTERDICTION

Ronds et bordés de rouge, ces panneaux indiquent une interdiction. Blancs barrés de noirs, ils annoncent la fin de l'interdiction.

